

TAILLE DU SECTEUR DES TIC

Depuis plus d'une décennie, les technologies de l'information et des communications (TIC) sont au cœur des mutations économiques. Le secteur des TIC a fait preuve de résilience lors de la récente crise économique. Il est source de progrès technologique et de croissance de la production et de la productivité. Il exerce à la fois des effets directs, en contribuant à la croissance de la production, de l'emploi et de la productivité, et des effets indirects, en suscitant des évolutions technologiques qui affectent d'autres pans de l'économie, par exemple.

Définition

En 1998, les pays de l'OCDE sont convenus de définir le secteur des TIC comme l'ensemble des branches manufacturières et de service dont les produits collectent, transmettent ou affichent des données ou de l'information par voie électronique. Cette définition par branche d'activité du secteur des TIC était fondée sur la Révision 3 de la *Classification internationale type, par industrie* (CITI Rév. 3). Elle a été légèrement modifiée en 2002 à la lumière de la CITI Rév. 3.1.

Cette définition repose sur les principes suivants : pour les industries manufacturières, les produits TIC doivent remplir la fonction de traitement et de communication d'informations, notamment la transmission et l'affichage, ou ils doivent utiliser le traitement électronique pour la détection, la mesure et/ou l'enregistrement de phénomènes physiques ou pour le contrôle d'un processus physique ; pour les industries de services, les produits TIC doivent permettre le traitement et la communication de l'information par des moyens électroniques.

En 2007, un réexamen de ces principes a débouché sur une définition plus restrictive : la production (biens et services)

d'une branche TIC doit être principalement destinée à assurer ou permettre la fonction de traitement et de communication de l'information par des moyens électroniques, y compris sa transmission et son affichage. Cette définition révisée repose à présent sur la CITI Rév. 4.

La définition des TIC est une définition par activité, et un secteur total défini par des activités peut être préférable en tant que dénominateur à un secteur total défini sur une base institutionnelle. En l'occurrence, le secteur retenu ici est défini conformément aux activités 10 à 74 de la CITI Rév. 3.1, à l'exclusion de l'activité 70.

Comparabilité

L'existence d'une définition communément acceptée du secteur des TIC est une première étape vers la possibilité de faire des comparaisons entre périodes et entre pays. Cependant, l'application de la définition du secteur des TIC de 2006-2007 n'est pas encore possible, car tous les pays de l'OCDE n'utilisent pas la CITI Rév. 4 dans leur système statistique national. Afin d'assurer la comparabilité des données, c'est donc la définition du secteur des TIC de 2002 qui a été utilisée pour mesurer la taille du secteur.

Les données fournies par les pays membres de l'OCDE ont été combinées avec différentes autres sources pour estimer des chiffres agrégés du secteur des TIC qui soient compatibles avec les totaux des comptes nationaux. C'est pourquoi les statistiques présentées ici peuvent différer des données contenues dans les rapports nationaux et les publications précédentes de l'OCDE. Les parts OCDE sont des estimations fondées sur les données disponibles.

En bref

À l'intérieur de la zone OCDE, la part du secteur des TIC dans la valeur ajoutée totale du secteur des entreprises est restée relativement stable au fil du temps, avec un taux de variation annuelle composé légèrement positif de 0.5 % depuis 1995. En 2009, elle était de 8.3 %, contre 7.7 % en 1995. Cela indique que la production augmente plus rapidement dans le secteur des TIC que dans le reste de l'économie, ce qui fait ressortir l'importance globale de ce secteur. Le graphique montre qu'en 2009, le secteur des TIC a représenté plus de 10 % de la valeur ajoutée du secteur des entreprises en Corée (13.2 %), en Israël (13 %) et en Irlande (11.4 %), de même qu'en Finlande, en Suède et en Hongrie (près de 11 %).

La récente crise économique a mis sous pression le marché du travail des TIC, mais l'emploi dans les services des TIC et l'emploi qualifié dans les TIC se redresse beaucoup plus vite que l'emploi dans l'économie dans son ensemble. Le secteur des TIC représente une part significative de l'emploi total : près de 6 % des emplois dans le secteur des entreprises des pays de l'OCDE, soit pas loin de 15 millions de personnes en 2009. Cette proportion est la plus élevée en Finlande et en Suède, où elle a augmenté sensiblement au fil du temps pour s'établir à plus de 8 %. En revanche, elle a baissé dans des pays comme l'Autriche, l'Irlande et les États-Unis.

Sources

- OCDE (2012), *OECD Internet Economy Outlook*, Éditions OCDE.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- OCDE (2012), "ICT Skills and Employment: New Competences and Jobs for a Greener and Smarter Economy", *OECD Digital Economy Papers*, No. 198, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Science, technologie et industrie : Perspectives de l'OCDE*, Éditions OCDE.

Publications statistiques

- OCDE (2011), *OECD Guide to Measuring the Information Society 2011*, Éditions OCDE.

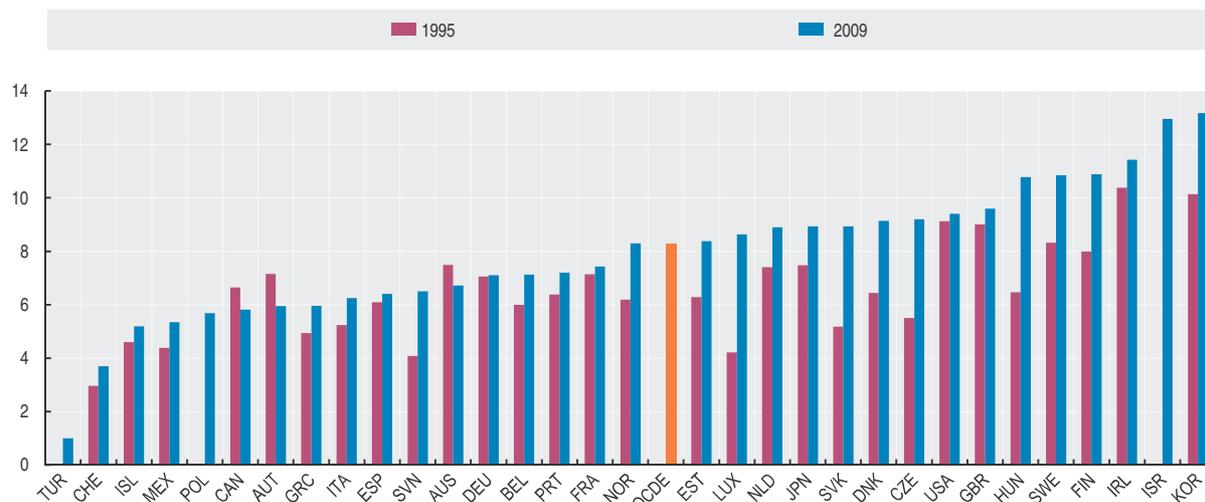
Sites Internet

- Haut débit et télécoms - Indicateurs clé des TIC de l'OCDE, www.oecd.org/sti/indicateurstic.


Part des TIC dans la valeur ajoutée et dans l'emploi

Pourcentage

	Part des TIC dans la valeur ajoutée totale du secteur des entreprises		Part de l'emploi lié aux TIC dans le secteur des entreprises	
	2009 ou dernière année disponible	Différence en point de pourcentage 1995-2009	2009 ou dernière année disponible	Différence en point de pourcentage 1995-2009
Allemagne	7.1	0.0	5.3	0.5
Australie	6.7	-0.8	4.7	0.0
Autriche	5.9	-1.3	4.9	-0.3
Belgique	7.1	1.2	5.0	1.1
Canada	5.8	-1.1	5.6	0.1
Chili
Corée	13.2	1.9	6.1	0.8
Danemark	9.1	2.5	7.0	1.4
Espagne	6.4	0.3	3.7	0.4
Estonie	8.4	2.1	2.6	..
États-Unis	9.4	0.2	5.7	-0.5
Finlande	10.9	2.2	9.4	1.7
France	7.4	0.3	6.5	0.3
Grèce	6.0	1.3	3.3	2.3
Hongrie	10.8	3.7	6.7	3.5
Irlande	11.4	0.7	7.5	-0.2
Islande	5.2	1.0
Israël	13.0
Italie	6.2	1.3	5.5	1.4
Japon	8.9	1.3	6.2	0.4
Luxembourg	8.6	5.2	6.0	6.0
Mexique	5.3	1.4
Norvège	8.3	2.1	6.2	1.8
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas	8.9	1.3	6.6	1.5
Pologne	5.7
Portugal	7.2	1.1	3.0	0.2
République slovaque	8.9	4.0	6.1	0.9
République tchèque	9.2	3.7	5.9	3.0
Royaume-Uni	9.6	0.5	6.2	0.8
Slovénie	6.5	3.4	3.1	3.9
Suède	10.9	1.9	8.7	0.8
Suisse	3.7	2.0	4.0	4.2
Turquie	1.0
UE-27
OCDE	8.3	0.5	5.7	0.3
Afrique du Sud
Bésil
Chine
Fédération de Russie
Inde
Indonésie

 1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932714906>
Part des TIC dans la valeur ajoutée
 En pourcentage de la valeur ajoutée du secteur marchand

 1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932714925>



Extrait de :
OECD Factbook 2013
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Taille du secteur des TIC », dans *OECD Factbook 2013 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2013-64-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.